



**Fournitures scolaires
2012-2013 – 2^e année
ENTRÉE EN CLASSE : 28 août 2012**

TOUS LES ARTICLES SUIVANTS SONT NÉCESSAIRES

<u>Quantité</u>	<u>Description</u>
() 2	bâtons de colle 40 grammes
() 4	cahiers d'écriture interlignes pointillés
() 1	pochette facteur
() 1	chemise à dossier en carton – format légal 81/2 x 14
() 1	ciseau bouts pointus
() 9	couvertures de présentation (carton) à 3 attaches métalliques (duo-tang) Bleu (2), rouge (2), jaune, vert, noir, blanc, orange, pour aider à l'organisation
() 10	crayons à la mine HB de qualité pas fabriqués en chine Sanford
() 1	crayon rouge (correcteur)
() 1	boîte de 12 crayons de couleur en bois aiguisés "Prismacolor"
() 1	étui à crayons de grand format
() 2	gommes à effacer blanche "Staedler"
() 1	boîte de jetons (magasin 1\$)
() 1	boîte de 16 marqueurs de couleur pointes larges lavables à l'eau "Crayola"
() 2	boîtes de papier mouchoir (grand format)
() 1	règle (cm) en plastique de 30 cm
() 1	relieur à trois anneaux de 2 pouces couverture plastifiée transparente à l'extérieur pour insérer un dessin
() 1	ensemble de séparateurs papier ou plastique pour couvrir les livres à la maison
() 1	sac à dos que l'enfant doit avoir tous les jours
() 3	sacs refermables (médium) à pression manuelle sans glissoir de type "Ziploc"
() 2	surligneurs marqueurs « fluo » rose/jaune
() 1	taille-crayon portatif avec réservoir "Staedler"
() 2	dés à jouer
() 1	jeu de cartes

S.V.P. Bien identifier les articles scolaires de votre enfant.

À noter : les marques de commerce sont à titre indicatif, mais peuvent donner une référence pour la qualité. Prévoir crayons, gomme à effacer, etc. supplémentaire pour les devoirs à la maison et/ou au service de garde. S.V.P. se procurer ces articles durant la période estivale, afin que tout soit prêt, la 1^{re} journée d'école, soit le 28 août 2012.

Note importante : 1 collation saine tous les jours (pas de breuvage) à mettre dans le sac d'école.

À prévoir pour le début de l'année

...Argent pour cahiers d'activités : **95.25 \$** attendre la facture officielle le 28 août). Nous cueillerons l'argent /chèque à partir du 29 août.

